

Echos des mobilisations (4 février)

Hauts-de Seine :



3^{ème} jour de grève au collège Pompidou de Villeneuve-la-Garenne mardi 3 février. Les personnels attendent des réponses du DASEN aux revendications : 4 postes d'AED, une classe supplémentaire par niveau, le remplacement des personnels, le rétablissement des demi-groupes.

Haute-Loire

Des rassemblements décidés par les personnels des lycées Simone Veil et Charles et Adrian Dupuy (Puy en Velay) ont eu lieu ce mercredi à 12h00 devant les établissements avec la FNEC FP FO. Les participants à ces rassemblements ont ensuite rejoint l'Inspection Académique où les attendaient d'autres personnels d'autres établissements du second degré (Lycée Léonard Vinci, collège Jules Vallès, LP Jean Monnet, collège La Fayette).



Nous avons insisté sur le fait que ce rassemblement ne constitue qu'une première étape dans le bras de fer avec le gouvernement. Des RIS intersyndicales vont être organisées à la rentrée (certaines sont déjà programmées), parfois avec des élus, pour tendre à un mouvement unifié contre l'ensemble des mesures.



Seine-Saint-Denis

Lundi 2 février, le Snudi FO 93 a fait une grande tournée sur les écoles de Montreuil. (...)

Les AESH n'en peuvent plus d'être traités comme ils le sont : salaire de misère ne leur permettant pas de vivre décemment, trop d'élèves à suivre donc saupoudrage de leur travail, non reconnaissance de leur travail... Les enseignants n'en peuvent plus d'avoir de devoir gérer des élèves sans AESH ou avec des AESH avec des horaires inférieurs aux notifications. Ils n'en peuvent plus de devoir gérer des élèves notifiés en ESMS (établissement sociaux et médico sociaux) qui restent dans les classes faute de places et la future mise en place des PAS va aggraver la situation en retirant encore plus de moyens. Les élèves n'y sont pour rien. Les parents sont en détresse. Les enseignants et les AESH sont à bout, tout cela à cause des budgets de plus en plus réduits, avec une non prise en compte sérieuse de l'inclusion qui, à la place d'être adaptée, est systématique.

« Sur notre école d'Estienne d'Orves à Montreuil :

211h d'AESH notifiées. Il nous manque la moitié soit 106h. Soit plus de 4 AESH plein temps qui manquent. Cela entraîne une fatigue de l'équipe, des situations compliquées. A chaque incident, on écrit des fiches SST mais rien n'évolue.

Du coup toute l'équipe (AESH et enseignants) est en grève lundi. Ecole fermée. Lundi 9 février, on fait un rassemblement déclaré devant la DSDEN à 10h avec demande d'audience.

Qu'en est-il dans vos établissements ? Si vous êtes dans des situations similaires, venez nous rejoindre dans la grève lundi 9 février. »

Charente-Maritime

Rassemblement devant la DSDEN (La Rochelle) le 4 février.

« **De l'argent pour l'Ecole publique, par pour la guerre !**

Annulation des suppressions de postes ! Création de tous les postes nécessaires ! » (...)



Académie de Toulouse



Rassemblement devant le rectorat, mercredi 4 février, à l'appel de l'intersyndicale dont FO, pour dénoncer les conditions de préparation de la rentrée, et exiger la création de tous les postes nécessaires dans toutes les catégories de personnels. »

Finistère

Les sections syndicales FO, SNES, SUD éducation 29 du lycée de l'Élorn et les personnels, réunis en heure d'information syndicale ce jeudi 29 janvier 2026, apportent leur soutien entier à leur collègue professeur convoqué par les services du Rectorat le 9 février pour avoir collé un drapeau palestinien sur son casier situé en salle des professeurs et affiché la brochure d'une ONG sur la situation sanitaire à Gaza. Un manquement au devoir de neutralité est reproché à notre collègue.

Précisons que la salle des professeurs est un lieu réservé aux personnels auquel aucun élève n'a accès. Précisons que la liberté d'expression est garantie aux fonctionnaires par la Loi Le Pors depuis 1983. Rappelons aussi que l'État Français a reconnu officiellement l'État Palestinien. Rappelons que l'ONU a officiellement reconnu que le peuple palestinien était victime d'un génocide.

Les responsables des sections syndicales du lycée avec les personnels sont en conséquence choqués par la convocation de leur collègue qui n'a fait qu'exprimer son soutien aux travailleurs et travailleuses palestinien.ne.s victimes d'un génocide de la part de l'État d'Israël. Ils, elles dénoncent le fait que la direction de l'établissement ait demandé à leur collègue d'enlever le drapeau palestinien de son casier ainsi que la brochure puis ait reproché à leur collègue de les avoir exposés sur le panneau du syndicat dont il est le représentant dans l'établissement.

Les sections syndicales et les personnels y voient une grave atteinte à la liberté d'expression syndicale au sein de l'établissement. Ils, elles considèrent que cette convocation au Rectorat est inacceptable car elle représente une forme de répression envers toutes celles et ceux qui manifestent leur soutien à un peuple victime d'un génocide, ainsi qu'une entrave à l'exercice du droit syndical et une forme de répression envers un représentant syndical.

Ils, elles demandent que ce droit soit respecté et que le Rectorat renonce immédiatement à convoquer leur collègue.

Pour montrer leur solidarité, il et elles appellent tous les personnels à cosigner ce communiqué, à se mettre en grève et à rejoindre les rassemblements qui seront organisés le lundi 9 février 2026.

Lycée de l'Élorn, le 29 janvier 2026.

Vous trouverez également le lien pour signer une pétition demandant l'annulation de cette convocation. N'hésitez pas à faire circuler cette pétition.

<https://framapetitions.org/petition/user/SoutienElorn29/non-a-la-repression-syndicale>

Paris :



Rassemblement Lycée Dorian mardi 3 février